COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Décembre 1764.	*Du Lundi 17.*	*Mardi 18.*	*Mercredi 19.*	*Jeudi 20.*
Actions des Indes.	an. 970 / 1re. a. / 2e. a. 1380	980 / 1190	990 / 1190	990 / 1190
Emprunts de la Comp.	470			
Promesses de la Comp.		10	10	
Actions des Fermes.	957 1/2	972 1/2	980	977 1/2
3e Loterie Royale.			795	790
Lots de la 3e Loterie.		5e. t. 8. 8e. t. 13.	6e. t. 13.	5e. t. 8 1/2. 6e. 8e. t. 12
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.				
2 ß p # du Dixiéme.				
Annuités.	428 1762	430		
Coupons d'annuités.	86 85	86	86	87 1/2
Emprunt de 50 millions	12 1/2	12	11	11 1/4
Colonies, 1759.				
Récépissé des Monnoies		8 Paris. 9 Prov.		
Époques.			12e. 16	12e. 16 10000
Canada.	30 1/2	30	29 1/2	30 31
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/° sur les Cuirs.				
3 p °/° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
Com. des Indes à 4 p °/°.		32 1/2		
CHANGES.				
Amsterdam.	56 3/8	56 3/8 à 1/2	56 1/2	56 3/8 à 1/2
Londres.	30 13/16	30 7/8	30 7/8	30 7/8 à 15/16
Hambourg.	177 3/4	177 1/2	177 1/2 au 1/4	177 1/2 au 1/4
Madrid.	15 4	15 4	15 4	15 4 6
Cadix.	15 3	15 3	15 3 6	15 3 6
Livourne.	95	95	95	95
Lyon, *Saints.*				

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 ℔ *par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* Dufresne, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 *sols la feuille, contenant huit pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 15 Décembre.

DU CAP FRANÇOIS *le* 20 *Sept.* 1764.

PRIX *des marchandiſes de la Colonie.*

LE ſucre blanc, 62 à 64 ℔ le *cent*; — ſucre commun, 52 à 54 ℔; — le ſucre brut, 28 à 30 ℔; — le coton, 170 à 180 ℔ le *cent*.

Indigo bleu, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔ la ℔; — indigo cuivré, 6 ℔ 5 ß à 6 ℔ 15 ß; — caffé nouveau, 15 à 16 ß; — caffé vieux, 13 à 14 ß la ℔; — les piaſtres, 35 pour cent de perte.

Nota. Les affaires y ſont toujours très-mauvaiſes,

PASSAGE DU SUND.

Le 24 Novembre 1764, le Navire du Capitaine *Johan Erdman Jehe*, de Dantzic, allant à Bordeaux, chargé de planches; le 26, le Navire du Capitaine *Pieter Piet. Clemes*, de Flenſbourg, allant de Wibourg à Liſbonne chargé de planches; — le 27, le Navire du Capitaine *Oege Jens Kuyper*, de Leeuwaarden, allant à Nantes chargé de mâtures.

PRIX *des marchandiſes vendues par MM. les Directeurs de la Compagnie des des* INDES ORIENTALES *à la Chambre de* ZÉLANDE, *le Lundi* 19 *Novembre* 1764 & *jours ſuivans, payables en argent de banque, &* 1 *par mille pour les pauvres.*

Vin rouge du Cap, 70 à 305 f l'*aam*; vin blanc, 40 à 175 f l'*aam*; arracq double, 555 f à 605 f la *futaille*.

Etain de Malaca, 44 f $\frac{1}{4}$ à 44 f $\frac{1}{2}$ les *cent livres*; — étain de Bancas, 44 f $\frac{1}{2}$; bois de ſapan de Siam 14 f $\frac{5}{8}$; — bois de ſapan de Bima, 13 f $\frac{1}{2}$; — bois de Caliatour, 21 f $\frac{5}{8}$ à 21 f $\frac{3}{4}$; — curcuma de Java 19 f $\frac{1}{4}$.

Poivre blanc 33 ßs $\frac{3}{4}$ à 34 ßs $\frac{1}{4}$ la ℔; ſucre en poudre, 8 ßs $\frac{7}{8}$ à 10 ßs; — gingembre confit, 47 ßs $\frac{1}{4}$ à 47 ßs $\frac{3}{4}$; — noix de muſcade confites, 5 ß $\frac{3}{4}$ la *piéce*; — indigo de Java de Cheribon, 1re. *ſorte*, 58 ß à 113 ß la ℔; — 2e. *ſorte*, 27 à 69 ß $\frac{1}{2}$; 3e. *ſorte*, 18 à 34 ß; dº. Paccalongons; 1re. *ſorte*, 13 à 38 ß; — dº. Tagals 1re. *ſorte* 50 à 57 ß; — dº. Joannate, 1re. *ſorte*, 52 ß; — cardamum de Maillabar, 66 ß; dº. de Ceylan, 25 ß; — camphre 28 ß, cachou, 14 ß; — benjoin, 18 à 40 ß; — borax, 33 ß; — gommelaque en bâtons, de Siam, 10 ß; — gomme-gute, 36 ß; poivre long, 9 ß $\frac{1}{4}$; — cubebes ou poivre à queue, 15 ß $\frac{3}{4}$; — cauris, 7 ß $\frac{1}{4}$; caffé de Java en goeny, 12 ß $\frac{3}{8}$ à 12 ß $\frac{3}{4}$; dº. en balle de poivre, 12 ß $\frac{3}{8}$ à 12 ß $\frac{5}{8}$; dº. de Ceylan, 11 ß $\frac{1}{2}$ à 11 ß $\frac{5}{8}$; — dº. mauritius, 10 ß $\frac{7}{8}$ à 11 ß $\frac{1}{8}$; dº. de Bourbon, 7 à 7 ß $\frac{1}{8}$ la ℔; — nacre de perle, 34 ß la *piéce*.

Soie de Bengale tanny, lettre A, 30 ſchelings; — 9 ßs la ℔; — dº. lettre B, 29 ſchelings, 6 ßs la ℔; — dº. lettre C, 31 ſchelings 3 ßs; — dº. lettre D, 32 ſchelings; — dº. lettre E, 32 ſchelings; — dº. lettre F, 27 ſchelings; — dº. de Cabeſſa lettre A 28 ſchelings; — dº. de Banga, lettre B, 30 ſchelings 9 ßs; fil de coton

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de Tutucurin, lettre A, 43 ß ¼ à 44 ß ; d°. lettre B, 40 ß ¾ ; — fil de coton de Java, lettre A, 48 ß ¼ ; — d°. lettre B, 43 ß ¾ ; d°. lettre C, 35 ß ; — d°. tagals lettre D, 34 ß ¾ ; — d°. Joannaaſe, lettre B, 38 ß ½ ; — d°. jacatraaſe, lettre C, 40 ß ; — d°. lettre D, 37 ß ¼ à 37 ß ½ ; d°. ſourabayſe, lettre B, 40 ß ¼ ; — d°. lettre C, 39 ß ¼ d°. Cheribon, lettre A, 50 ß ; — d°. lettre B, 44 ß ½ ; — d°. lettre C, 43 à 43 ß ½ ; — d°. lettre D. 38 ß ½ à 41 ß ½ ; — d°. pacalongons, lettre A, 46 ß ¼ ; — laine de Kirman brune, 40 ß ¼ à 40 ß ½ ; — d°. blanche, 30 ß la ℔.

Toiles de coton a la piéce.

Caſſas junguls, *ſuperfines*, de 40 ſur 2 ¼ cob. 51 à 54 f ; — d°. behaars, 2e. *forte*, de 48 ſur 2 cob. 26 f ¾ ; — d°. 3e. *forte*, 26 f ¾ à 27 f ½ ; — d°. de Hitcherter, de 40 ſur 2 cob. 24 à 25 f ¾ ; — d°. de magra, 21 f ¼ ; — tanjebs fines de Hougly, de 40 ſur 2 cob. 49 à 49 f ½ ; — d°. jenguls *ſuperfines*, de 40 ſur 2 ¼ cob. 76 f ½ ; d°. de Decca *ſuperfines*, de 20 ſur 1 ⅞ à 2 cob. 50 f ¾ ; — d°. à fleur de boutidaar *ſuperfines*, de 20 ſur 1 ⅞ à 2 cob. 30 f ; — d°. de Decca, de 40 ſur 1 ⅞ à 2 cob. 56 f ½ ; — mallemoles ordinaires de Santipour de Hougly, de 40 ſur 2 ¼ cob. 2e. *forte*, 24 f ¼ à 25 f ; — d°. 3e. *forte*, 24 à 25 f ; — d°. fines jaconaas, de Hougly, de 40 ſur 2 cob. 54 f ¼ ; — d°. *ſuperfines* de 40 ſur 2 ¼ cob. 1re. *forte*, 81 f ; d°. 2e. *forte*, 72 f ; — guinées, d°. 2e. *forte*, 38 f ⅝ à 39 f ; — d°. de Bimilipatnam, 1re. *forte*, 40 à 41 f ; — d°. 2e. *forte*, 35 f ¼ à 35 f ¾ ; — d°. de Jagernapouram, 1re. *forte*, 41 f ⅞ à 42 f ⅛ ; — d°. 2e. *forte*, 39 f à 39 f ⅞ ; — d°. de Nagapatnam, de 49 à 50 ſur 1 aune ½, 2e. *forte*, 32 à 33 f ; — d°. blanchis de la côte, de 51 ſur 1 aune ½, de Palicol de 9 caals, 1re. *forte*, 35 f ; — d°. de 48 à 50, 35 f ; — d°. de 51, 2e. *forte*, 35 f ; d°. blanchis, vieille ſorte de la Compagnie de Palicol, de 48 à 50 ſur 1 aune ½, 2e. *forte*, 34 f ⅜ ; — d°. de Bimilipatnam, 1re. *forte*, 34 à 34 f ⅛ ; — d°. 2e. *forte*, 33 f ¾ ; — d°. blanchis vieille ſorte de la Compagnie, de la côte de 48 à 50 ſur 1 aune ½ de Jagernapouram, 1re. *forte*, 34 f ¾ ; — d°. 2e. *forte*, 34 f ⅛ à 34 f ¼ ; d°. communes blanchis de Bengale de 75 ſur 2 ¼ cob. de Caſſembaſaar, 23 f ½ à 24 f ¾ ; — d°. de Hougly, 2e. *ſorte*, 23 à 23 f ½ ; — d°. 3e. *ſorte*, 23 à 23 f ¼ ; — d°. ſorte Angloiſe, 22 f ¾ à 22 f ⅞ ; — d°. communes blanchis de Palicol, de 50 ſur 1 ⅞ à 1 ½ aune, 2e. *ſorte*, 23 f ; d°. 3e. *ſorte* 22 f ¼ à 22 f ⅜ ; — d°. de Jagernapouram, 2e. *ſorte*, 22 f ⅝ d°. 3e. ſorte, 22 f ⅜ ; d°. de Nagapatnam, de 50 ſur 1 aune ⅝, 2e. ſorte, 23 f ⅛ ; — d°. ſur 1 ⅞ à 1 aune ½, 22 f ¾ ; — d°. de 50 ſur 1 ⅜ aune, 22 f ⅞ ; d°. de Bimilipatnam, de 48 à 50 ſur 1 ⅞ à 1 aune ½, 2e. ſorte 23 f ½ ; — dito de 48 à 50 ſur 1 ⅞ aune, 3e. ſorte, 22 f ⅜ à 22 f ⅝ ; d°. de Sadraſpatnam, de 49 à 50 ſur 1 aune ⅜, 2e. ſorte, 26 f ⅝ ; — d°. 3e. ſorte, 25 f ¾ à 25 f ⅞ ; — d°. de Madura, de 50 ſur 1 aune ½ ; — de Tutucurin, 1re. ſorte. 19 à 20 f ½ ; — d°. 2e. ſorte, 19 f ½ à 19 f ¾ ; — d°. de Ponnecail, 1re. ſorte, 21 f ⅛ à 21 f ¼ ; — d°. 2e. ſorte, 20 f ⅝ à 20 f ¾ ; — d°. vieux montre, 20 f ½, à 21 f ; d°. 1re. ſorte, 20 f ; — d°. communes blanches de Tutucurin, 2e. ſorte, 19 f ¾ ; — chelaſſes poplia de ſurate de 24 ſur 1 aune 5/16 du montre, 15 f ⅝ ; — bajota de Surat, de 24 ſur 1 aune, 5/16 du montre, 5, 13 f ¼ ; — naginapaas de Surate, de 24 ſur 1 aune 5/16 du montre, 15, 11 f ¾ ; — geraſſes de Bengale de Hougly, de 36 ſur 2 ¼ cob. 1re. ſorte de caſſembazaar, 11 f ⅜ ; — *idem* de Hougly, 11 f ½ ; d°. 3e. ſorte, 11 f ; — dito ſorte Angloiſe, 10 f ⅝ ; — ſalempouris communes, blanchis de Bengale de Hougly, de 37 ½ ſur 2 ¼ cob. de Caſſemmabazaar, 1re. ſorte, 11 f ½ à 11 f ¾ ; — d°. de Hougly, 1re. ſorte, 11 f ½ ; — d°. 3e. ſorte, 11 f ⅜ ; — dito ſorte Angloiſe, 11 f ¼ ; — ſalempouris fines blanchis de Palicol, de 22 ſur 1 aune ½, 1re. ſorte, 16 à 16 f ⅜ ; dito de Nagapatnam, de 33 ſur 2 ¼ cob. 15 f ; — dito de Jagernapouram, de 22 ſur 1 aune ½, 16 f ⅞ ; — dito blanchis de Palicol, de 18 *poenjangs*, de 22 ſur 1 aune ½, 1re. ſorte, 16 f ; — dito 1re. ſorte, 15 f ½ à 15 f ⅜ ; — dito fines blanchis de Madura, de 21 ½ à 22 ſur 1 aune ½ de Ponecail, 1re. ſorte, 13 f ⅜ ; — dito communes blanchis de Sadraſpatnam, de 21 à 22 ſur une aune ⅜ à 1 aune ½, 2e. ſorte, 11 f ⅞ ; — dito 3e. ſorte, 11 f ½ ; — dito de Portonovo, 9 f ⅞ ; — dito de

Jagernapouram, 10 f $\frac{1}{4}$; — dito de Palicol, 10 f $\frac{3}{4}$ à 11 f; — dito de Madura de 21 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{1}{2}$ de Ponnecail, 1re. ſorte, 9 à 9 f $\frac{1}{4}$; — dito ſe. ſorte, 8 f $\frac{7}{8}$ à 9 f $\frac{1}{8}$; — dito de 22 vieux montre, 9 f; — dito de Manapaar de 21 $\frac{1}{2}$ 1re. ſorte, 9 f $\frac{1}{2}$ à 9 f $\frac{5}{8}$; — dito vieux montre, 9 f $\frac{5}{8}$; dito communes écrues de Nagapatnam, de 33 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. ſe. ſorte, 11 f $\frac{1}{2}$; — dito brun bleu de Sadraſpatnam, de 21 à 22 ſur 1 aune $\frac{7}{16}$ ſe. ſorte, 16 f $\frac{1}{3}$; — dito 3e. ſorte, 16 f; — dito de Nagapatnam, de 33 ſur 2 $\frac{1}{4}$, 13 f $\frac{3}{4}$ à 13 f $\frac{7}{8}$; — dito fines rouges de Jafnapatnam, de 21 à 21 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{3}{8}$ à 1 aune $\frac{7}{16}$, 12 f $\frac{1}{8}$; guinées fines blanchis de la côte, de 48 à 50 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$ de Palicol 1re. ſorte, 40 f $\frac{7}{8}$ à 42 f $\frac{1}{4}$; — malmolens à fleurs *ſuperfines*, de Decca, de 40 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. 1re. ſorte 47 f $\frac{1}{2}$ à 55 f; — douriaſſes ordinaires de Jacona, de 40 ſur 2 cob. 1re. ſorte, 39 f $\frac{1}{4}$; — dito fines de 40 ſur 2 cob. 1re. ſorte, 41 à 45 f; — dito 3e. ſorte, 40 f $\frac{1}{4}$; — dito fines à carreaux de Jaconaat, de 40 ſur 2 cob. 1e. ſorte, 61 f; — dito *ſuperfines*, à fleurs de Decca, de 40 ſur 1 $\frac{7}{8}$ à 2 cob. 1e. ſorte, 78 f à 78 f $\frac{3}{4}$; dito ſe. ſorte, 76 f $\frac{1}{4}$; — dito 3e. ſorte, 70 f; — dito à fleurs, à carreaux *ſuperfines* de Caſſida de Decca, de 20 ſur 1 $\frac{7}{8}$ à 2 cob. 1e. ſorte, 64 f; — bethilles otizaals de Nagapatnam, de 38 à 40 ſur 2 à 2 $\frac{1}{16}$ cob. 14 f $\frac{1}{2}$; — dito ternatanes de 20 à 21 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$, 12 f $\frac{3}{4}$; dito ſorte claire ou yle, de ſorte indienne de Nagapatnam, de 20 à 21 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$, 10 f $\frac{1}{2}$; — dito fines larges de Nagapatnam, de 20 à 21 ſur 2 aunes, 25 f; — dito étroites de 20 à 21 ſur 1 aune, 9 f $\frac{5}{8}$ à 9 f $\frac{3}{4}$; — dito groſſes larges blanchis de Nagapatnam, de 20 à 21 ſur 2 aunes, 17 f $\frac{1}{2}$; — dito madrapaxe de Palicate, de 30 à 32 ſur 1 $\frac{1}{2}$ cob. 10 f $\frac{3}{4}$; ſideſap de Bengale, de 20 ſur 2 cob. 16 f; — bazins de Decca de Bengale, de 24 ſur 1 $\frac{7}{8}$ à 2 cob. 16 f $\frac{1}{8}$; — tukkeris de Pattena, de 38 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. ſe. ſorte, 22 f $\frac{1}{4}$ à 23 f $\frac{1}{8}$; — herriabadys de Pattena, de 32 ſur 2 cob. 1e. ſorte, 12 f $\frac{7}{8}$ à 13 f $\frac{1}{8}$; — dito ſe. ſorte, 11 f $\frac{1}{2}$ à 12 f; — 3e. ſorte, 11 f $\frac{1}{2}$ à 11 f $\frac{7}{8}$; — amiertjes de Pattena, de 38 ſur 2 cob. 1e. ſorte, 21 f $\frac{1}{4}$; dito ſe. ſorte, 19 f $\frac{3}{4}$; — dito de 28 ſur 1 $\frac{5}{8}$ cob. 11 f $\frac{3}{8}$ à 11 f $\frac{1}{2}$; lachoris de Pattena de 22 ſur 1 $\frac{3}{4}$ cob. 1e. ſorte, 8 f $\frac{1}{8}$, — dito ſe. ſorte, 7 f $\frac{5}{8}$ à 7 f $\frac{3}{4}$; — baftas fines de Jugdia de Bengale de 24 ſur 1 $\frac{7}{8}$ à 2 cob. 1e. ſorte, 16 f $\frac{1}{2}$; — dito ſe. ſorte, 15 f $\frac{3}{8}$; — dito de 24 ſur 1 $\frac{7}{8}$ à 2 cob. 3e. ſorte 14 f $\frac{1}{2}$ à 15 f; — dito ordinaires de 24 ſur 1 $\frac{7}{8}$ à 2 cob. 13 f $\frac{1}{3}$; baftas fines de Hilza de Pattena, de 36 à 37 ſur 1 $\frac{1}{2}$ cob. 1e. ſorte, 15 f $\frac{3}{4}$; — dito ſe. ſorte, 15 f $\frac{1}{4}$ à 15 f $\frac{3}{4}$; — dito 3e. ſorte, 14 f $\frac{3}{4}$; — dito ordinaires de Pattena, de 36 à 37 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. ſe. ſorte, 20 f $\frac{5}{8}$ à 20 f $\frac{1}{4}$; — dito ſe. ſorte, 20 f $\frac{3}{8}$; dito de 36 à 37 ſur 2 cob. ſe. ſorte, 17 f $\frac{3}{4}$; — dito ſur 1 $\frac{1}{4}$ cob. 1e. ſorte, 17 f; ſe. ſorte, 16 f; — 3e. ſorte, 15 f $\frac{1}{8}$ à 15 f $\frac{3}{4}$; — communes blanchis de Portonovo, de 22 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$, 3e. ſorte 10 f $\frac{1}{8}$; brun bleu de Nagapatnam, de 22 ſur 1 aune $\frac{7}{16}$, ſe. ſorte, 13 f $\frac{3}{4}$; — étroites blanchies de Broodchia, de 22 ſur $\frac{13}{16}$ à $\frac{7}{8}$ aune, 5 f $\frac{1}{4}$; — larges bleu foncé, de 22 ſur 1 aune $\frac{1}{4}$ à 1 $\frac{5}{16}$, 10 f $\frac{3}{4}$; — dongris ou pautcas de Caſemabazaar, de 27 ſur 1 $\frac{3}{4}$ cob. 9 f; — mouris blanchis de Nagapatnam, de 18 ſur 2 $\frac{5}{8}$ cob. 9 f $\frac{7}{8}$; dito rouges de Jafnapatnam, de 16 à 17 ſur 2 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{5}{8}$ cob. 9 f $\frac{1}{4}$.

Le ſurplus de cette vente l'ordinaire prochain.

De Toulouse *le 29 Novembre 1764.*

Prix des grains.

Bled fin, 11 ℔ 12 ß à 11 ℔ 15 ß le *ſeptier*; — bled mêlé, 11 ℔ 4 ß à 11 ℔ 5 ß; — bled méteil, 8 ℔ 15 ß à 9 ℔; ſeigle, 8 ℔ 6 ß à 8 ℔ 8 ß; — orge, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔; — féves, 9 ℔ à 9 ℔ 2 ß; avoine, 6 ℔ 2 ß à 6 ℔ 5 ß; — haricots, 13 ℔ 10 ß à 14 ℔; — pois chiches, 17 ℔ 10 ß à 18 ℔; — veſce, 10 ℔ 5 ß à 10 ℔ 10 ß; — gros millet, 7 à 7 ℔ 5 ß; — petit milet, 9 ℔ 5 ß à 9 ℔ 10 ß; — pois verds, 14 ℔ 10 ß à 15 ℔; — lentilles, 14 ℔ 10 ß à 15 ℔ le *ſeptier*.

De la Rochelle *le 8 Décembre 1764.*

Le Navire le *Chevalier de Lewy*, eſt arrivé ici du Canada, avec des François qui reviennent dans leur patrie.

Le Navire la *Cigogne*, Capitaine *Poitevin*, eſt entré dans ce Port, venant du

Port-au-Prince & de Saint Marc, chargé de 48 barriques, 3 tierçons, 12 quarts & 2 ancres d'indigo; — de 216 barriques 19 quarts de ſucre brut; — de 18 barriques, 7 quarts de ſucre blanc; — de 4 barriques & 55 quarts de caffé; — d'une balle & 2 demi-balles de coton; de 3 quarts de canefice.

Il eſt ſorti de cette Ville pendant le mois dernier, 24, 945 ℔ d'indigo; — 52, 465 ℔ de ſucre terré; — 26, 465 ℔ de ſucre en pain; — 112, 091 ℔ de caffé; — 177, 900 ℔ de ſirop mélaſſe, & 69, 109 veltes d'eau-de-vie.

L'eau-de-vie de cette Ville vaut 76 ♯; celle de Cognac à livrer ſur le champ, 70 & 72 ♯; — celle de Ré, 85 ♯; — l'eau-de-vie de Seudres & d'Oléron, 73 à 75 ♯ les 27 *veltes*. Piaſtres 5 ♯ 5 ß la *piéce*.

DE NANTES *le* 8 *Décembre* 1764.

Prix des grains, vins & eau-de-vie.

Froment d'Amont de 1763, 130 ♯ le *tonneau*, peſant 2280 ℔; — froment nouveau de 1764, 145 à 148 ♯; — ſeigle nouveau, 105 ♯; — froment vieux d'Orléans, 140 à 145 ♯; — froment nouveau d'Orléans, 156 à 160 ♯; — froment de Noirmoutier, 158 ♯; — féves de Saumur 152 à 155 ♯; — ſeigle de Saumur, 95 à 100 ♯; avoine d'Ancenis, 66 à 68 ♯; — bled noir, 65 ♯ le *ſeptier*.

Vins nouveaux 1re. *qualité*, 130 à 140 ♯ le *tonneau* compoſé de 4 *barriques*; ſeconde qualité, 110 à 120 ♯; — troiſiéme, 100 à 105 ♯; — eau de-vie 107 à 108 ♯ les 29 *veltes*.

On releva hier ſans aucun accident, le Navire l'*Achille* renverſé dernierement dans notre riviere.

ARRIVÉE *de Navires*.

Il eſt entré ici le Navire la *Moreſſe*, appartenant à M. G. *Richard*, Capitaine le Sr. *Gillet*, venant du Port-au-Prince, chargé de 1 boucaud, 8 barriques & 6 quarts d'indigo; — de 43 barriques, 1 quart de ſucre terré & tête; — de 232 barriques, 31 quarts de ſucre brut; — d'un boucaud, 2 barriques & 30 ſacs de caffé; de 21 balles & 8 ballots de coton; — de 2 barriques de cacao; — de 17 madriers de bois d'Acajou.

Les Navirès le *Bourbon*, le *St. Pierre* & la *Marquiſe de Langeac*, ſont auſſi arrivés, mais ils n'ont point encore fait leurs déclarations.

DÉPART *de Navires*.

☞ Il eſt ſorti de ce Port le St. *Michel*, Capitaine le Sr. *Vaumulon*, Armateur M. *Portier*, allant à Cayenne & paſſant par Rochefort.

☞ La *Henriette*, Capitaine le Sr. *Durocher*, Armateur M. *Violette*, pour Guinée.

☞ Le *Comte de Clare*, Capitaine le Sr. *Fourneau*, Armateur M. *Fleury*, parti pour Léogane.

☞ La *Nouvelle Heloïſe*, Capitaine le Sr. *Lacour*, Armateur M. *Babut*, pour le Port-au-Prince.

NAVIRE *en chargement*.

Le Navire la *Gloire*, du Port de 400 tonneaux, Capitaine le Sr. *Berthomé*, Armateur M. *Larrade*, eſt en charge dans le Port de Nantes pour la Martinique.

DE DUNKERQUE, *le* 5 *Décembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port pendant les mois d'Octobre & Novembre, 102 Navires, dont 75 étrangers & 27 François, parmi ces derniers ſont l'*Aimable Adelaide*, Capitaine *Olivier*; — la *Fertille*, Capitaine *Dewindt*, & le St. *Jean*, Capitaine *Truchaſſon*, venus de St. Domingue; — la *Reine des Anges*, Capitaine *Jacques Herpein*, venu du Port-au-Prince. Les vingt-trois autres venant de différens Ports du Royaume.

Il eſt ſorti pendant les mêmes mois, 131 Navires, dont 83 de différentes Nations allant dans des Ports étrangers, & 48 Navires François, dont 44 deſtinés pour différens Ports de France, & les 4 autres, ſavoir, le Navire le *Marquis de Barbanſon*, Capitaine *Simon Saujon*, allant à la côte de Guinée; — le St. *Antoine*, Capitaine J. B. *Decock*, allant à l'Amérique; — le *Jupiter*, Capitaine *Bruſſetye*, allant à la côte d'Or; — la *Bergere*, Capitaine *François Peſtel*, allant à l'Amérique.

Il a péri ou échoué pendant le mois de Novembre dernier ſur les côtes de Dunkerque 7 Navires, ſavoir: 2 Suédois, 2 Eſpagnols & 2 Anglois à la côte, &

1 Navire Hollandois qui a coulé bas, tout l'équipage de ce dernier a péri.

PRIX *des grains à Beauvais pendant le mois de Novembre* 1764.

PRIX DE LA MINE.				*Prix du ſp. meſure de Paris.*		
Froment,	2 ℔	17 ß	6 ₰	14 ℔	7 ß	6 ₰
Moiſon,	2	7	6	11	17	6
Meteil,	2	1	6	10	7	6
Petit bled	1	17	6	9	7	6
Seigle,	1	9	6	7	7	6
Orge,	1	9	3	5	17	
Avoine,	1	17		12	6	8

DE ROUEN, *le 7 Décembre* 1764.

Il eſt arrivé au Port de Rouen du premier au 4 Décembre, le Navire le *Jeune Pierre*, Capitaine *Taake Janſen*, d'Olfertzoon; — la *Demoiſelle Anne*, Capitaine *David Jacobs*; & la *Dame Henriette*, Capitaine *Pieter Bruſz*, venant d'Hambourg; les *Trois Sœurs*, Capitaine *Pieters Bootes* venant d'Amſterdam; — la *Jeune Marguerite*, Capitaine *Denis Obbe Deheer*, venant d'Yver en Zelande; — la *Dame Marie*, Capitaine *Hendrik Spaans*, venant d'Emden; — la *Dame Florentine*, Capitaine *Gott-Fried Booy*, venant de Dantzic; & la *Diligence*, Capitaine *Jean Elie*, venant de Dunkerque, chargés de 430 balles de laine; — de 8 futailles de plumes à écrire; — d'un tonneau, 2 barrils, 1 caiſſe, 1 ballot, 1 paquet, 100 planches, 159 feuilles & 39 fonds de cuivre; — de 3 futailles de couperoſe; — de 66 barrils d'azur; — de 132 barrils de brai; — de 12 barrils de gaudron; — d'une caiſſe de platilles ſimples; — de 10 barrils de fer blanc; — de 372 ſaumons de plomb; de 2 barrils & 2 paquets de viande fumée; — de 350 bottes de fil de laiton; de 19 futailles de cire; — de 490 barrils de ſaumons; — de 46 barrils de Vermillon; — d'un barril de giroſle; — de 2 barrils d'arſenic; d'un barril d'orpin; — d'un barril de ſublimé & de mercure doux; de 6 balles de ſalſe-pareille; — de 1643 buches de bois de teinture; — de 2 bouteilles d'huile de vitriol; de 23 caiſſes & 1 paquet de papier; — d'une balle d'agnelins; — de 12,466 pains de fromages; — de 30 futailles de foie de porc; de 1784 buches de buis; — de 25 futailles de garance; — de 20 paquets de baleine & de fanons de baleine; — de 5 futailles de creuſets; — de 6 tonneaux de faulx; — de 2 greniers de planches de ſapin; — de 14 futailles d'huile de baleine; — de 8 tonnes & demie d'huile de morue; — de 87 buches de bois de Caliatour; — de 2 barrils de gomme; — d'un barril d'alun; — de 4 bouteilles d'aigre de vitriol; — de 649 dents d'Elephants; d'une caiſſe de coutil; — de 6 barrils de ceruſe; — d'une balle de ſoie de la chine; de 10 tonnes & 327 barrils de morue; — de 106 barrils d'harengs; — d'un barril de colle de poiſſon; — de 6 barrils de terre rouge; — d'un barril de ſafre ou cobalt; — d'une balle de pelleterie; — d'un barril d'huile de térébentine; — d'un barril d'huile de laurier; — d'un caiſſon de terre degris; — d'un barril de beurre; — d'une caiſſe de roſées; — d'une caiſſe de cadrans; — de 2 caiſſes de gomme laque; — d'une caiſſe de ſirop; — de 25 ſacs de graine de Colſa; — d'une partie & 10 ballots de rottins; — de 5 tonneaux, 10 barriques, 91 barrils, 26 caiſſes 7 balles, 11 paquets & 2 paniers de drogueries, d'épiceries, de clinquailleries & de mercéries mêlées.

Dans la Gazette du premier Décembre N°. 96, page 774 2^e. Colone, à la premiere & ſeconde ligne, il paroîtroit que MM. J. B. *Bigot* & *Colombel* ſeroient une même maiſon de commerce, ce qui n'eſt point, attendu que ces Négocians ont chacun leur maiſon particuliere.

SUITE *des noms de Meſſieurs les Négocians de la Ville de Rouen.*

MESSIEURS.

AMIOT; — ANFRYE; — BIOCHE; — CAHIERE *l'aîné*; — JEAN & PAUL CAHIERE *freres*; — COUTURIER *freres* & BADMER; — DANIEL & MOISY; — DESABAYES; — FLEURY; — GIRIEL & MARGUERIN; — GUILLEMARE *freres*; — LEONARD HEBERT *pere*; — JUVEL; — LECLERC; — LERIQUE; — MONNAIS; MONNIER POYER; — MONTMEAU; — ROQUEMONT, *Banquier*; — ROUHIER.

NOMS *de MM. les Maîtres des Manufactures de fayances blanches & brunes de la même Ville.*

MESSIEURS.

DELAMAITERIE; — DIONIS; — DU-

MONT ; — VEUVE FRAMBOISIER ; — FRANÇOIS HEUGUES ; — HEUGUES *fils* ; VEUVE LEVAVASSEUR ; — MACAREL ; MOUCHARD ; — PAVIE ; — SAAS ; — SANDRIN ; — VALLET *oncle & fils*.

NOMS *de MM. les Maîtres des Manufactures de cire blanche de la Ville de Rouen.*

MESSIEURS.

JACQUES BAUDOUIN ; — JEAN-BAPTISTE BOISJOVIN *oncle & neveu* ; — HECTOR EUSTACHE ; — GOUFFIER ; — BARTHELEMY HURÉ ; — L. MERY.

AVIS DIVERS.

☞ Il eſt arrivé au S^r. *d'Hombres*, Marchand au magaſin de Montpellier, rue des Prouvaires à Paris, 25 *eſtagnons* d'eau-de fleur d'orange, il vend la fine 3 & 4 livres la *bouteille de pinte* ; quatre caiſſes de pommades fines de graſſe à la tubéreuſe, à la roſe, à la violette, à la bergamote & à la fleur d'orange blanche, à 3 ℔ 10 ß la ℔ ; 2 caiſſes de ſavonettes fines & aux herbes.

Il a reçu auſſi de Montpellier 4 caiſſes de raiſin muſcat qu'il vend 3 ℔ le *pot* ; 500 bouteilles de vin muſcat à 36 ß la *bouteille* ; 2 caiſſes de ſirop de grenade qu'il vend 50 ß la *topette* ; 1 caiſſe de feuilles de myrte & 1 caiſſe de petite ſauge ; 2 caiſſes d'eau-de-vie de lavande à 3 ℔ & 50 ß la bouteille ; il lui eſt auſſi arrivé douze douzaines de bouteilles d'eau de Cologne, qu'il vend 50 ß la bouteille ordinaire.

☞ Les perſonnes qui deſireront avoir de très-belles tortues propres à faire des bouillons médicinaux, peuvent s'adreſſer rue St. Honoré, à l'Hôtel d'AUVERGNE, près St. Roch, où l'on en trouvera en toute ſaiſon & à très-bon compte. On demandera le nommé MOREL, Portier dudit Hôtel, qui ſatisfaira tous ceux qui ſe préſenteront pour en acheter.

☞ Le Sr. MICHELIN, Marchand Diſtilateur, demeurant à Paris à côté des Capucines, vis à-vis la place de Vendôme, vend toutes ſortes de liqueurs fines à 2 ℔ la demi-bouteille & 3 ℔ la bouteille de pinte ; de l'eau d'anis parfaite à 2 ℔ la bouteille. On eſt ſur de trouver chez lui quantité de liqueurs nouvelles qui ne ſont point connues, ainſi que de l'excellent ratafia de Bologne en blanc & en rouge.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, le Lundi 10 Décembre, 37 & 38 ℔ le *cent* ; — le 11, 35 & 36 ℔ ; — le 12, 36, 37 & 38 ℔.

Le 10 & le 11 Décembre, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 14 & 15 ℔ le *cent* ; — le Mercredi 12, 12 & 13 ℔ le *cent* ; — le foin, 20 & 27 ℔ le *cent*.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le 10 Décembre, la riviere étoit à 10 pieds 9 pouces ; le 11, à 11 pieds 9 pouces ; le 12, à 12 pieds 6 pouces, & le 13, à 12 pieds 8 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

Faute à corriger dans la Gazette du 11 Décembre N°. 99, page 793, ligne 22, au-lieu de *politique*, liſez PRATIQUE.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 12 Décembre 1764.

	℔	ß	₰
Le gros Chapon nouveau *la piéce*,	2	10	
La Poularde nouvelle,	2	10	
Le chapon vieux,	2		
La Poularde,	1	10	
Chapon & Poularde de Mezeré,	1	10	
Coq-Vierge,	3		
Poule de Caux,	2	10	
Le Poulet gras, *mort*,	1	14	
Le Poulet commun,		19	
Le Poulet gras, *en vie*,		15	
Le Poulet commun,		12	
Le Caneton de Rouen,	3	10	
Le Canard ſauvage,	2		
Le Canard *de paillier*,	1	10	
Le gros Pigeon *gras*,		15	
Le Pigeon de Voliere,		12	
Le Faiſan,	5		
Le Levraut,	2	10	
Le Lapreau,	1		
Le Perdreau rouge,	1	10	
Le Perdreau gris,	1		
La Perdrix rouge,		15	
La Perdrix griſe,		10	

La Caille de campage. . .			15
La Becaſſe			2
La Becaſſine, ...			1
Le Rouge, ...			2 10
Le Pluvier, ...			
Le Marcaſſin, ...			
Alouettes, la *douzaine*, . .			1 5
Le Tier, ...			15
La Cercelle, ...			1
Le Dindon gras, ...			4 10
Le Dindon commun, . . .			3 10
L'Oye, ...			2 5

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, Mercredi* 12 *Décembre* 1764.

	℔	ß	℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*,					
peſant 240 ℔ . . .	14	10	à 16		
pluſieurs ont vendu	11	10	à 14		
Méteil					
Seigle *le ſep.* 230 ℔	6	15	à 8	10	
Orge, *le ſep.* 190 .	8		à 8	5	
Avoine *le ſep.* 290	15	10	à 18		
Veſce *le ſep.* 300 .	10	10	à 12		
Millet *le ſep.* 280 .	18				
Navette *le ſep.* 280	19		à 20		
Chenevis *le ſep.* 165	12	10	à 14	5	
Lentilles . . .	20		à 38		
Haricots . . .	16		à 27		
Haricots ronds .	16		à 17		
Pois verds . . .	11	10	à 30		
Pois blancs . . .	15				
Pois gris . . .	11				
Féverolles . . .	11				
Feves Suiſſes . .	14		à 22		
Sarazin	8		à 10		
Lin	30				
Geniêvre . . .	15				
Senevé	46				
Farine blutée, *le boiſſeau* . .	22 ß	6 ₰	à 28 ß		₰
Remoulage . .	15		à 30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grève, du* 10 *au* 12 *Décembre.*

Froment, *le ſept.*	15 ₰	ß	à 17 ₰	ß	
pluſieurs ont vend.	14	10			
Seigle.	8				
Orge.	7		à 8	10	
Veſce.	12				
Avoine *en ſacs*. .	16		à 17	10	
Avoine *en banne*.	15		à 16		
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	31				

CHANGE DE LONDRES
Avec les différentes Places de l'Europe, le 4 *Décembre* 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½ .	36	10	
D°. à vue	36	8	
Roterdam, à 2 uſ. . .	36	10	
Hambourg, 2 uſances ½	35	3	
Paris	30	½	
D°. 2 uſances . . .	30	¼	
Bordeaux, 2 uſances .	30	⅛	
Cadix	38	¾	
Madrid	38	¾	
Bilbao	38	⅜	à ½
Livourne	48	⅛	à ¼
Gênes	47		
Veniſe	49	½	
Liſbonne	5	5 ¾	
Porto	5	5	à 4 ⅞
Dublin	8	⅞	
Agio de la banque d'Holl.	3	½	

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces . .	3 ₰	18 ß	₰
D°. en barres . . .	3	18	
Piéces de huit, appellées			
Grandes Pillares . .	5	2	⅛
D°. petites	5	2	⅛
Grandes Mexicaines . .	5	2	⅛
D°. petites	5	2	⅛
Argent en barres . . .	5	3	½
Cochenille la ℔ . .	24 ß	6 ₰	*ſterl.*

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque . .	
De la Com. des Indes . .	150 ¼ à ½
Action de la M. du Sud .	
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles	82 ⅞ à 83
D°. réduites à 3 p° . .	82 ⅞ à 83
D°. conſolidée à 3 p° .	84 ¼ à ⅜
De la Com. des In. à 3 p°	
D°. de 1751 à 3 p° . . .	
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	
D°. 1758 à 3 ½ p° , . .	
D°. 1762 à 4 p° . . .	96 ½
Bill. de la C. des I. prime.	41 à 42 ß
De l'Ech. 1763 prime .	3 à 4
De la Marine payable en Novembre, eſcompte.	6 ¾
Annuités à long termes .	25 ⅝ à ¾
Souſcriptions 1763 . .	
De la Marine. à 4 p° .	94 ¼ à ⅜
4 p° 1763 . . .	94 ⅜

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Décembre 1764.	*Du Lundi 10.*	*Mardi 11.*	*Mercredi 12.*	*Jeudi 13.*
Actions des Indes.	ancienne 990 / 1re. a 1200	1190	1200	1200
Emprunts de la Comp.	470			470
Promeſſes de la Comp.				
Actions des Fermes.	940	940	950	945
3e Loterie Royale.				795
Lots de la 3e Loterie.			5e. t. 10.	5e. t. 9.
Duplicata de la 3e.				
Amortiſſement.	11 ½	11 ½		
2 ß p # du Dixiéme.				
Annuités.	428 1760	428	426	426
Coupons d'annuités.	87 89	87	87	87
Emprunt de 50 millions	14	13 ½	12	12 ½
Colonies, 1759.		15		
Récépiſſé des Monnoies		8 Paris.	8	8 ½
Époques.			4e. 9 ½	4e. 9 ¼. 5e. 9 ½.
Canada.			31	32 ½ 10000
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/° ſur les Cuirs.	51 ½		Rce. 52	Rce. 52
3 p °/° ſur les Poſtes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris. / de Province.				
Com. des Indes à 4 p °/°.	35	32 ½		
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ¼	56 ¼	56 ⅜	56 ⅜
Londres.	30 ¾	30 ¾	30 ¾ à 13/16	30 ¾ à 13/16
Hambourg.	178 ¼	178	178 à 177 ¾	178 à 177 ¾
Madrid.	15 4	15 4 à 3 6	15 4	15 4
Cadix.	15 3 6	15 3	15 3	15 3
Livourne.	95 ¼	95	95	95
Lyon, *Saints.*	au pair.			

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 # par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* Dufresne, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 8 Décembre.

PASSAGE DU SUND.

LE 17 Novembre 1764, le Navire du Capitaine *Owe Jenſen* d'Ekernfeurde, allant de Wibourg à Bordeaux; — celui du Capitaine *Jens Klim*, de Copenhague, allant de Ste. Croix à Copenhague, chargé de ſucre; — le 18, le Navire du Cap. *Pieters Reynders*, allant de Narva à Oſtende, chargé de poutres; — celui du Capitaine *Arent Hend. Zeba*, d'Amſterdam, allant de Péteſbourg à Liſbonne, chargé de chanvre; — le 19, le Navire du Capitaine *Cornelis Andries*, d'Amſterdam, allant de Wibourg à Bordeaux, chargé de planches; celui du Capitaine *Adrien de Boer*, d'Hoorn, allant de Riga à la Rochelle, chargé de mâtures; — celui du Capitaine *Nicolay Lund*, de Flenſbourg, allant de Pillau à Lisbonne, chargé de ſeigle.

DE LONDRES *le* 13 *Novembre* 1764.

On écrit d'Hambourg, que depuis le 1^er^. Octobre dernier, 45 bâtimens ſont arrivés dans cette Ville, venant de différens Ports de France, chargés de ſucres provenant des Colonies Françoiſes occidentales.

Les lettres de Dublin apprennent que les bâtimens partis d'Irlande pour la pêche du Grand-Banc, au nombre d'environ 45, ont parfaitement réuſſi dans leur pêche, que le plus grand nombre étoit déjà rentré dans leurs Ports avec leur charge entiere de morue.

On dit qu'un Etranger qui eſt actuellement à Londres, a trouvé depuis peu le ſecret de faire du ſalpêtre avec du ſel commun, poids pour poids, & ce, ſuivant la méthode qui ſe pratique aujourd'hui à Dreſde. On ſe flatte de tirer les plus grands avantages de cette découverte.

On a fait Samedi dernier chez M. Cole, faiſeur d'inſtrumens de Mathématique établi à Londres derriere l'Egliſe St. Clément, en préſence de 2 Seigneurs de l'Amirauté, & de pluſieurs membres de la ſociété Royale, l'épreuve d'une machine hydrolique inventée depuis peu, propre à pomper l'eau des Vaiſſeaux par le moyen de la preſſion de l'air & de la force centrifuge: tous les aſſiſtans ont fort approuvé cette machine. L'Auteur en a une patente. On prépare à préſent à Woolwich un Vaiſſeau de 60 canons, dans lequel on fera le dernier eſſay de cette machine, avant de l'admettre tout à fait dans la marine du Roi.

De toutes les piéces de fauſſe monnoye de la valeur d'un quart de guinée, qui circulent actuellement dans le commerce, on penſe qu'il y en a quelques milliers qui ont été détruites & rompues; au reſte, il eſt aiſé de les reconnoître, elles ſont beaucoup plus pâles que les bonnes, elles paroiſſent plus minces, l'empreinte eſt groſſiere, & le ſon eſt ſemblable à celui que donne le métal de Bath.

On dit qu'on eſt préſentement occupé d'un projet pour empêcher qu'à l'avenir ceux qui perdront des billets de banque, ne ſupportent un tort auſſi conſidérable que par le paſſé.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE MARSEILLE *le* 27 *Novembre* 1764.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Coton en laine de Smyrne, 100 à 102 ℔ le *cent*; — coton en laine d'Acre, 110 à 112 ℔; — galles noires de Smyrne, 150 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*; — huile fine de Provence, 35 à 36 ℔ le *cent*; — huile fine de fabrique, 38 à 39 ℔; — huile fine de riviere, 44 à 45 ℔; — demi-fine, 40 à 41 ℔; — poivre, 118 à 120 ℔; — riz de Piémont, 12 ℔ 10 ß; — ſavon madré, 24 ℔ 10 ß; — ſuif d'Italie, 34 à 35 ℔; bled du Levant d'Italie & du Languedoc, 19 à 31 ℔ la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc.*

Caffé du Cap, 9 à 11 ß 6 d. la ℔; — canelle, 11 ℔ 5 ß; — cochenille, 19 ℔; indigo de St. Domingue, 4 ℔ 15 ß à 5 ℔; manne, 32 à 33 ß.

Il a été importé dans cette Ville les 12 & 13 Novembre, ſavoir:

☞ D'ALICANTE, par les Tartanes des Capitaines *Tourre*, *Vroſſen & Moulin*, 232 balles de bourdes; — 15 balles de barrilles; — 14 balles de graine jaune; 21 balles de laine lavée; — 18 balles de laine ſurge; — 27 balles de graine verte; 390 barres de plomb; — 52 balles de bois de réglisſe; — 18 balles d'anis.

☞ De PETERSBOURG, par les Vaiſſeaux des Capitaines *Sibbes & Hamen*, 213 balles de chanvre; — 1981 barres de fer; — 25 barrils de ſuif.

☞ De TUNIS, par les Bâtimens des Capitaines *Sanſon & Picard*, 502 balles de laine ſurge; — 898 *quintaux* de barriles; 29 balles d'éponges; — 3 balles de maroquin; — 2 balles de crin.

☞ De Stockholm, par le Vaiſſeau du Capitaine *Malbrig*, 1355 barres de fer; — 500 barrils de gaudron; — 300 barrils de brai.

☞ De LIVOURNE, par la Tartane du Capitaine *Roize*, 42 caiſſes de manne; 2 barrils de cochenille; 3 balles de laine; 315 barrils de ſuif; 11 balles de chanvre; 10 *caſſas* de gomme arabique; — 25 caiſſes de ſuc de réglisſe.

☞ De DUNKERQUE, par la Frégate du Capitaine *Ducheſne*, 4 balles de couperoſe; — 3 balles de thé; — 115 barrils d'amidon.

☞ De GENES, par la Tartane du Capitaine *Billon*, 17 caiſſes de manne.

☞ De LISBONNE, par le Vaiſſeau du Capitaine *Zoom*, 2357 cuirs en poil; — 4 balles de laine; — 459 piéces de bois de Pernambucco; — 51 ſacs d'orſeille.

☞ De CADIX, par le Brigantin du Capitaine *Martining*, 63 barrils de cochenille; — 2 barrils de grabeau de cochenille; — 4 barrils d'indigo; — 1 ſac de cacao; — 3 balles de peaux de tigres; 3 balles de laine de Vigogne.

☞ Du CAP, par les Bâtimens des Capitaines *Jard & Garcin*, 733 barriques de ſucre terré; — 82 ſacs de caffé; — 3143 cuirs en poil; — 5 barrils d'indigo; — 511 piéces de bois de Gayac.

☞ De la MARTINIQUE, par les Bâtimens des Capitaines *Vigne*, *Barry & Lunel*, 442 barriques de ſucre terré; — 55 ſacs de caffé; — 26 balles de coton; — 92 ſacs de cacao; — 78 *quintaux* de canefice ou caſſe; — 718 cuirs en poil; — 20 ſacs de gingembre.

Il a été exporté de cette Ville, du 18 Octobre au 21 Novembre, ſavoir:

☞ Pour SMYRNE, par la Barque le St. *Jean & la Ste. Anne*, Capitaine *Jean Durbet*; — par le Brigantin l'*Actif*, Capitaine *Barthelemy Londieu*; — par le Senau la *Parfaite*, Capitaine *François Antoine Aubin*; — par la Pinque l'*Eſpérance*, Capitaine *Joſeph Cely*; — par la Tartane la *Cenie*, Capitaine *Jacques Engelfret*, 202 ballots de londrins ſecons; — 38 ballots de londrins larges; — 30 ballots de draperies; — 84370 ℔ de ſucre terré; — 35542 ℔ de ſucre en pain; — 18828 ℔ de ſucre en poudre; — 5061 ℔ de ſucre tapé; — 24528 ℔ de caffé; — 2477 ℔ d'indigo; 37280 ℔ de bois de Campêche; 30 caiſſes de bonnets; — 13 caiſſes de liqueurs; — 7 caiſſes d'agobilles; — 1 caiſſe de cartes à jouer; — 1 caiſſe de noix de muſcades; — 15 ballons de papier; — 2 barriques de clinquaillerie; — 3 ballots de toile d'emballage; — 3 caiſſes d'étoffe de ſoie; — 6 caiſſes de chandelle; — 6 caiſſes de proviſions; — 63593 ℔ de plomb; — 1 barrique de tartre; — 3524 ℔ de morue; — 1 *group* de piaſtres.

☞ Pour ACRE, 115 ballots de londrins ſecons; — 26 ballots de londrins larges; 58 *quintaux* de bois de campêche; — 2

balles de clouds; 697 ℔ de grabeau d'indigo; — 1037 ℔ de caſonade; — 3 caiſſes de ſatin de Lyon; — 2 barriques de clinquailleries; — 4 *grops* de piaſtres; 98 ℔ de girofle; — 800 ℔ de caffé; — 80 ℔ de cire d'Eſpagne; — 30 ballons de papier; — 4 caiſſes de liqueurs.

☞ Pour SALONIQUE, par la Pinque le *Pentagone*, Capitaine *Mathieu Donmergue*, de Martigues, 10 ballots de Londrins larges; — 8 ballots de londrins ſeconds; — 13265 ℔ de ſucre en poudre; — 814 ℔ de canelle; — 2200 ℔ de ſucre terré; 1394 ℔ d'indigo; — 2 *groups* de piaſtres; 3 caiſſes de bonnets; — 457 ℔ de cochenille; — 1541 ℔ d'étain; — 600 ℔ de caffé.

☞ Pour ALEXANDRIE & ACRE, par le Vaiſſeau le *Borée*, Capitaine *Laurent Antoine*, 128 ballots de draps de londrins ſeconds; — 53 ballots de londrins larges; 10 ballots de draps mahoux; — 993 ℔ d'indigo; — 1 caiſſe de bonnets; — 68 ballons de papier; — 9 caiſſes de fayance; 1 caiſſe de corail; — 1925 ℔ de grabeau d'indigo; — 1450 ℔ de clinquaillerie; 1001 ℔ de plomb; — 6 caiſſes d'agobilles; — 3 *groups* de piaſtres.

☞ Pour CONSTANTINOPLE, par la Polacre l'*Amitié*, Capitaine *Amand le Febvre*, 114 ballots de londrins ſeconds; — 8 ballots de londrins larges; — 72416 ℔ de ſucre; 14756 ℔ de caffé; 1 caiſſe de bonnets; — 6 ballots de ſoierie; — 2 caiſſes de dorures; — 2 caiſſes de cartes à jouer; 26 ballons de papier; — 13 caiſſes de proviſions; — 1500 ℔ de tôle; — 6 barriques de merceries; — 33 caiſſes d'eſſences; — 4 caiſſes de fayance; — 38225 ℔ de plomb; — 185 ℔ d'indigo; — 1021 ℔ de morue.

DE BAYONNE, *le* 24 *Novembre* 1764.

Il eſt arrivé ici un Navire venant de la pêche du Grand-Banc de Terre-Neuve avec 1400 *quintaux* de morue, ne faiſant que la moitié de ſa charge.

Un autre Vaiſſeau de cette Ville revenant du même endroit, chargé auſſi de morue, a péri à l'entrée de la riviere de Bordeaux, l'équipage s'eſt heureuſement ſauvé.

Il y a environ 50 Navires de différentes Nations, qui ſont ſortis de ce Port le 19 Novembre.

Le ſucre blanc propre pour l'Eſpagne, vaut ici 54 à 55 ℔ le *cent*; — le ſucre moyen, 49 à 50 ℔ auſſi le *cent*; — la récolte ayant manquée au Cap & dans les lieux circonvoiſins, donne lieu de penſer que le prix de cette denrée augmentera.

Piaſtres, 48 ℔ 9 ß le *marc*; — piſtoles d'or, 19 ℔ 8 ß à 19 ℔ 9 ß la *piéce*.

DE DINAN-EN-BRETAGNE, le 14 *Novembre* 1764.

Prix des différentes toiles.

Toiles Bretagnes larges *ſuperfines*, 69 à 71 ß l'*aune*; — fines, 54 à 56 ß; — ſupérieures *entrefines* 48 à 52 ß; — ſecondes, 45 à 47 ß; — troiſiémes, 40 à 42 ß; quatriémes, 35 à 38 ß l'*aune*.

Toiles Bretagnes étroites, *ſuperfines*, 48 à 50 ß l'*aune*; — fines, 37 à 39 ß; ſupérieures *entrefines*, 34 à 38 ß; — ſecondes, 29 à 30 ß; — troiſiémes, 25 à 27 ß; — quatriémes, 22 à 25 ß l'*aune*.

Brins, $\frac{5}{4}$ d'aune, de 72 pouces pour draps de lits, 3 ℔ 10 ß à 5 ℔ l'*aune*.

Brins aune de Paris de laiſe à l'aune de 50 pouces, 34, 38 & 40 ß; — *idem* de $\frac{3}{4}$, 29 & 30 ß; — *idem* de $\frac{2}{3}$, 28 à 29 ß; — *idem* de $\frac{1}{8}$, 22 ß l'*aune*.

Toiles de St. Georges, 20 à 24 ß l'*aune*; — noyalles, 36 ß à 4 ℔ 4 ß; — vitrées courtes, 13 ß 6 ₰; — *idem* rondelettes, 12 ß 6 ₰; — de Perte, 21 ß l'aune.

Toiles beurrieres, 22 à 31 ß *l'aune*; — de Bazonges, 17 à 18 ß; — de Combourg, 15 ß 9 ₰ à 16 ß; — toiles de halles, 15 ß 9 ₰; — de Halles pour emballage, 14 ß à 14 ß 9 ₰; — belles de Fougeres, 17 ß 6 ₰ à 18 ß; — *idem* ſupérieures, 19 à 20 ß l'*aune*.

Bas de fil en blanc pour homme, 20 à 60 ℔ la *douzaine*; — pour femme, 18 à 48 ℔; — pour enfans, 10 à 20 ℔ la *douzaine de paires*.

Veaux blancs, 25 ℔ la *douzaine*; — *id.* 28 ß 6 ₰ à 29 ß la ℔; — *idem*, 21 ß à 25 ß 6 ₰; — *idem*, 18 ß à 22 & 23 ß la ℔.

DE S. MALO, *le* 28 *Novembre* 1764.

ARRIVÉE *de Navires*.

☞ Il eſt entré dans notre Port le Navire le *Fontette*, de 200 tonneaux, Capitaine *Joſeph Eſturmy*, venant du Cap, où il a

vendu les Noirs provenant de ſa traite de Guinée. Il a annoncé ici 188 boucauds de ſucre brut ; — 8 barriques de ſucre commun ; — 8 barriques de ſucre terré, *avec acquit de Guinée* ; — 70 quartaux & 3 ſacs de caffé.

☞ Le Navire le *Supplément*, de 200 tonneaux, Capitaine *Villecollet Nicolas*, Armateur M. *Grandclos Meſlé*, venant auſſi du Cap, chargé de 155 boucauds, 19 quarteaux de ſucre de 2e. & de 3e. ſorte, *avec acquit de guinée*. Ces ſucres proviennent de la traite des Noirs, faite par le Navire le *Meſny*, le Supplément étoit en outre chargé de 1 barrique, 5 quartaux & d'un ſac de caffé.

☞ Le Smac l'*Amour de la bonne eſpérance*, de Frieze, Capitaine Me. *Jelle Harmen Prins* venant d'Amſterdam, chargé de marchandiſes prohibées ; — de 17 laſts de féves ; — de clinquaillerie ; — de fer, &c. pour faire la traite des Noirs ; de 22 ancres de fer ; — fers de pluſieurs qualités pour la conſtruction & l'armement de nos Navires ; — de 2200 fromages ; — d'acier & de clinquaillerie pour nos Marchands magaſiniers.

Tous nos Navires expédiés pour la pêche de la morue, ſont rentrés dans notre Port. Elle ſe vend depuis 22 ℔ juſqu'à 28 ℔ le *quintal*. Les huiles de morue valent 170 à 175 ℔ les 30 *veltes*.

Départ *de Navires.*

Le Navire l'*Ange Gardien*, Capitaine M. le *Chevalier de la Turandais*, eſt parti hier de notre Port pour Liſbonne, avec un chargement de bled & d'autres marchandiſes.

☞ Le Navire la *Marie Joſeph*, Capitaine *Dubois*, eſt parti pour la côte de Guinée où il va faire la traite des Negres.

☞ Le Navire l'*Aimable Marie*, Capitaine *Baſſinot*, eſt auſſi ſorti de ce Port pour aller à Cadix. Son chargement conſiſte en bled, en toiles de Bretagne, toiles à voiles & autres marchandiſes.

Nous avons actuellement ſur les chantiers de conſtruction de notre Port, 18 bâtimens deſtinés pour la côte de Guinée, l'Amérique & pour le Grand Banc de Terre-Neuve.

Navires *en armement.*

Le Navire tout neuf la Diane, armé de 14 canons & autres menues armes à proportion, 36 hommes d'équipage, Capitaine & Armateur M. Malles, eſt en charge dans ce Port pour aller à Cadix, & partira dans tout le mois de Décembre.

De Pithiviers *le* 1er. *Décembre* 1764.

Prix des grains ledit jour-

Bled nouveau, 13 ℔ le *ſeptier* ; — bled de 1763, 12 ℔ ; — celui de 1762, 14 ℔ ; l'orge, 7 ℔ ; — l'avoine 7 & 6 ℔ 10 ß.

Les allouettes, 12 ß la *douzaine* ; — le ſafran, 26 ß la ℔, pluſieurs ont vendu 27 ℔.

Letire *écrite à l'Auteur de la Gazette.*

» J'ai lu, Monſieur, avec grand plaiſir, » ce que vous a écrit votre Correſpondant » de Franche-Comté, touchant l'intérêt » de l'argent en France. Je le prie d'en » recevoir mes remerciemens, de me » pardonner de n'avoir peut-être pas ſaiſi » le vrai de ce que j'ai lu avec trop d'a» vidité dans la plupart de nos meilleurs » Auteurs de l'Economie politique.

» Je n'avois nulle connoiſſance du Mé» moire qui a été couronné par l'Acca» démie d'Amiens, je ſuis bien flatté d'ê» tre dans les mêmes principes. Soutenu » d'une pareille autorité, je prends la » liberté, malgré le ſpécieux dont il » enveloppe les raiſons qu'il donne pour » continuer le *fenr* de l'argent dans l'état » où il eſt, de lui repréſenter que je ne » puis me départir des principes que j'ai » avancés ; ils ſont ſimples & unis. Tout » le monde ſait comme moi le dépériſ» ſement dans lequel l'agriculture eſt tom» bée ; on entend une voix unanime dire, » qu'il faut abſolument chercher les » moyens de la relever, comment y par» venir, je le demande ?

» Il y a eu trois choſes ſelon moi qui » ont contribué à ſa chute : la premiere » qui me paroît la plus forte, étoit la » prohibition de la vente à l'étranger, » des denrées de premiere néceſſité ; la » ſeconde, le haut intérêt de l'argent » qui a peuplé les Villes de tant de gens » oiſifs ; la troiſiéme, ce ſont les ſubſides » qui devoient diminuer proportionné» ment à ſa chute, & qui, continués com» me ſi elle étoit floriſſante, ont pris ſur » la maſſe deſtinée à la reproduction.

» La premiere des trois cauſes, grace
» à la bonté paternelle de notre bien aimé
» Souverain & au ſyſtême d'Economie
» philoſophique qui regne aujourd'hui,
» eſt levée; on auroit pu finir un ſi bon
» ouvrage, la ſageſſe du Miniſtere goutera
» ſans doute l'eſſai, & conſommera ce
» qu'il a ſi heureuſement commencé.

» La ſeconde eſt le haut intérêt, qui,
» conſidéré ſeulement par rapport à l'agri-
» culture, nous met hors du niveau de
» nos voiſins; pour pouvoir nous défaire
» de notre ſuperflu, il faut le faire au
» même prix qu'eux dans les marchés de
» l'Europe où nous devenons leurs concur-
» rens; je doute fort que nous puiſſions
» jamais y parvenir, ſi notre ſuperflu agri-
» cole nous coute plus que ne leur coute
» le leur; il n'y a cependant point de
» doute que cela ne ſoit. Ils ſont en poſ-
» ſeſſion de fournir depuis long-temps,
» ils ont des terres bien cultivées, l'in-
» térêt légal a beaucoup meilleur mar-
» ché que nous, à quoi devons nous nous
» attendre ſi nous ne les imitons pas.

» La troiſiéme ſont les ſubſides; la pro-
» tection que nous recevons du Gouver-
» nement, lui ocaſionne des dépenſes aux-
» quelles nous ſommes tous obligés, elles
» deviendront légeres lorſque nous nous
» enrichirions de la vente de la denrée
» de premiere néceſſité, & que par la ré-
» duction de l'intérêt légal, les gens oi-
» ſifs ſeront forcés de mettre la main à
» l'œuvre pour ſe ſubſtanter.

» Loin de trouver du mal à ce qu'un
» Rentier ſoit obligé de venir à la cam-
» pagne pour faire valoir ſon bien & y
» vivre, au contraire j'y apperçois diffé-
» rens avantages, les terres en friches cul-
» tivées, néceſſairement plus de travail &
» de population.

» Quand les Auteurs Anglois ont prê-
» ché à leurs concitoyens la réduction de
» l'intérêt de l'argent, pour donner plus
» de poids à leurs raiſons, ils s'appuyoient
» de l'exemple de leurs voiſins les Hol-
» landois. Je ſuis perſuadé qu'on leur
» objectoit que ces voiſins étoient les Voi-
» turiers & les Marchands de toutes les
» Nations, raiſons qu'ils n'avoient point,
» mais beaucoup de terres à défricher; ne
» ſommes nous pas à-peu-près dans la
» même poſition des Anglois de ce tems-
» là, excepté toutefois que nous avons
» une bien plus grande quantité de terre
» à faire valoir? Conſéquemment nous
» ſommes dans un cas plus préſent. Qu'on
» demande aux Anglois ce qui les a ren-
» du ſi puiſſans, ils répondront que c'eſt
» la facilité des débouchés que le Gou-
» vernement leur a procurée, & la ré-
» duction de l'intérêt, qui les a mis à
» même de donner à meilleur marché que
» les autres Nations: on m'alléguera en-
» vain que les regnes d'Elizabeth, des
» Rois Jacques & de Charles premier,
» malgré l'intérêt à huit pour cent, ont
» été les temps les plus brillans de leur
» commerce; je répondrai avec aſſurance
» que cela ne ſe ſeroit point ſoutenu ſans
» la réduction, & que même ils ne pour-
» ront ſoutenir notre concurrence, ſi nous
» les imitons en réduiſant l'intérêt légal.

» Les Suiſſes ne ſont devenus riches
» que depuis qu'ils ſont Fabriquans; donc
» quand nous n'aurions que notre com-
» merce mercantille, nous ſerions obligés
» pour le ſoutenir, de baiſſer l'intérêt,
» ſans quoi nos voiſins s'empareroient in-
» ſenſiblement de toutes les branches de
» notre commerce, & nous forceroient
» d'avoir recours à eux.

» La crainte que des Citoyens ne s'ex-
» patrient pour jouir de leurs travaux &
» de leur bien, ne me paroît pas fondée,
» il faut ne pas connoître notre attache-
» ment à nos Souverains & à nos Loix;
» d'ailleurs, l'habitude qu'on a contrac-
» tée d'être dans un Pays, ne rappelle-
» t-elle pas toujours? Il ne faut pas citer
» des exemples de ces choſes là pour être
» cru; pour jouir de cinq pour cent, il
» faudroit aller en Allemagne ou en Ita-
» lie. Les Négocians qui auront beaucoup
» gagnés, préféreront de laiſſer leurs
» fonds à de jeunes gens qu'ils auront
» formés, & ſe conſerveront un intérêt
» dans les affaires qu'ils quitteront.

» La ſeule raiſon de l'agrandiſſement
» de notre marine ſuffiſoit pour faire
» faire cette réduction, ſans celle de la
» poſſibilité qu'elle donneroit au Gou-
» vernement d'emprunter à bas intérêt,
» pour rembourſer des dettes fort oné-
» reuſes. Il réſulteroit tant de bien de
» cette réduction, qu'il ſeroit impoſſible
» de les mettre tous en évidence dans

» une lettre; c'eſt pourquoi je prie votre » Correſpondant, puiſqu'il rejette les » exemples de l'Angleterre & de la Hol- » lande que nous avions donnés pour prou- » ver que l'expérience que nos voiſins ont » fait de cette réduction leur avoit été » avantageuſe, de lire avec attention, » non-ſeulement le Mémoire qu'il a rap- » porté, mais encore la lettre inſérée dans » la Gazette N°. 1 de cette année, écrite » par un Correſpondant anonyme. Je prie » ce Correſpondant de prendre la plume » pour deffendre une cauſe qui nous in- » téreſſe ſi particuliérement. Je n'ai plus » qu'une grace à demander à votre Cor- » reſpondant de Franche-Comté, c'eſt de » le ſupplier de lire avec attention le » *chapitre 4 de la reproduction & des dé-* » *penſes de la philoſophie rurale*, particu- » liérement la page 250 & ſuivantes, il » verra avec quelle force & quelle viva- » cité l'Auteur combat le haut intérêt.

MANUFACTURE.

Il a été établi au Village de BOISSETTE, en Gatinois, Election & près de Melun, à 9 lieues de Paris, une manufacture de fayance, qui produit 200 ℔ de bénéfice par ſemaine, en ne ſe ſervant que de l'un des fours ſeulement. Elle eſt dans une jolie maiſon nouvellement bâtie ſur le bord de la riviere de Seine, à la proximité des bois & des terres propres pour cet uſage & qui dépendent de cette maiſon. Ces terres produiſent des fayances auſſi belles que celles de Lille & de Rouen & d'une qualité ſupérieure à celles de Paris. L'agrément d'avoir les bois & les terres à ſa portée lui épargne bien des frais. Cette manufacture eſt autoriſée par un privilége & différens Arrêts, qui deffendent à qui que ce ſoit d'en établir de pareilles à 4 lieues à la ronde. Elle eſt garnie de tous les outils & uſtenſiles néceſſaires, & elle reſſemble à celle de Seaux. Elle eſt à céder ou à louer. On aura la facilité, ſi on le deſire, de s'aſſocier pour moitié avec le principal Ouvrier, homme intelligent, & qui y mettra autant de fonds que celui qui voudra faire cette entrepriſe avec lui.

On pourra s'adreſſer pour voir l'expérience de cette fayance, à M. *Deſrus*, qui eſt ſur les lieux, & qui la fera à ſes frais, lequel céderoit même s'il étoit néceſſaire, une petite maiſon bourgeoiſe joignant ladite manufacture, ainſi que les fonds en dépendans, qui rapportent environ 500 ℔ par an.

Et pour traiter du tout, on s'adreſſera à Paris, à MM. BASSET & *Compagnie*, rue de Clery, chargés de pouvoirs, & qui en feront une bonne compoſition.

FOIRES *qui ſe tiennent pendant le mois de Janvier.*

Le premier Janvier, foire graſſe à Bordeaux; — le 3 à Saint-Frajou-en-Comminges; — le 7, foires à Laon, à Lyon, qui dure le reſte du mois, foire franche à Reims, qui dure 8 jours & après pour les priviléges, vingt jours francs de tous droits; foire franche à Genlis-en-Picardie, foire de chevaux & de beſtiaux à Fere-en-Tardenois; — le 12, foire à Joigny-en Champagne; — le 13, foire de Saint Hilaire à Courtomer-en-Brie; — le 14, à Ahun dans la haute Marche, foire conſidérable pour les beſtiaux; — le 17, foires à Cholet en Anjou, à Civray, Luſſac, Vivonne, Cherveux & St. Maixant-en-Poitou, à Leſpau en Auvergne; — le 20, Fête de St. Sebaſtien, foires à Châtillon-ſur Seine-en-Bourgogne, à Nemours-en-Gatinois, à Lille-en-Flandre & à Gençay-en-Poitou; — le 22, foires à Saumur & à Grenoble, cette derniere dure 3 jours; foire de beſtiaux à Auzance-en-Combrailles, à Argentan-en-Normandie, à Maligny près Chalis-en-Champagne, & à Milly-en Gatinois; — le 25, à Muſſy-l'Evêque-en-Champagne; — le 30, jour de Ste. Batilde, Reine de France, foire à Chelles en Brie; — le 31, foire à Auxerre-en-Bourgogne.

PRIX *des Piaſtres.*

Les piaſtres valoient à Lyon le 27 Novembre 1764, 48 ℔ 11 ß 3 ₰ le *marc*, & à Marſeille le même jour, 48 ℔ 15 ß le *marc*.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, les premier, 3, 4 & 5 Décembre, 37, 38 & 40 ℔ le *cent*.

Le Samedi 1er. Décembre, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 12

& 13 ℔ le *cent* ; le Lundi 3, 13 & 14 ℔; le foin, 26, 27 & 28 ℔ le *cent*; le 4, la paille 12 & 13 ℔, le foin 26 & 27 ℔; le 5, la paille 13 & 14 ℔; & le foin 28 & 30 ℔.

Etiage *de la Riviere de Seine.*

Le 3 & le 4 Décembre, la riviere étoit à 4 pieds 3 pouces ; — le Mercredi 6 & le Jeudi 7, à 4 pieds 2 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

Volaille et Gibier.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 5 Décembre 1764.

	℔	ß	d.
Le gros Chapon nouveau *la piéce*,	3		
La Poularde nouvelle,	2	10	
Le chapon vieux,	2		
La Poularde,	1	15	
Chapon & Poularde de Mezeré,	1	10	
Coq-Vierge,			
Poule de Caux,	4		
Le Poulet gras, *mort*,	1	5	
Le Poulet commun,		18	
Le Poulet gras, *en vie*,		16	
Le Poulet commun,		10	
Le Caneton de Rouen,	3		
Le Canard ſauvage,	2		
Le Canard *de paillier*,	1	5	
Le gros Pigeon *gras*,		15	
Le Pigeon de Voliere,		12	
Le Faiſan,	5		
Le Levraut,	2	10	
Le Lapreau,	1		
Le Perdreau rouge,	1	15	
Le Perdreau gris,		16	
La Perdrix rouge,		15	
La Perdrix griſe,		10	
La Caille de campagne.			
La Becaſſe	2		
La Becaſſine,		15	
Le Rouge,	3		
Le Pluvier,	1		
Le Marcaſſin,			
Alouettes, la *douzaine*,	1		
Le Tier,		15	
La Cercelle,	1		
Le Dindon gras,	3	10	
Le Dindon commun,	3		
L'Oye,	2	5	

Change de Londres

Avec les différentes Places de l'Europe, le 27 Novembre 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	10
D°. à vue	36	7 ½
Rotterdam,	36	10
Hambourg, 2 uſances ½	35	3
Paris	30	⅜ à ½
D°. 2 uſances	30	¼ à ⅛
Bordeaux, 2 uſances	30	⅛
Cadix	38	⅛
Madrid	38	⅛
Bilbao	38	⅛
Livourne	48	⅛
Gênes	47	
Veniſe	49	½
Liſbonne	5	5 ¾
Porto	5	5 ⅛
Dublin	8	⅞
Agio de la banque d'Holl.	3	½

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.
D°. en barres	3	18	
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5	2	½
D°. petites	5	2	⅛
Grandes Mexicaines	5	2	⅛
D°. petites	5	2	⅛
Argent en barres	5	3	⅛
Cochenille la ℔	24 ß	d.	*ſterl.*

Prix des Fonds publics *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	
De la Com. des Indes	
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	82
D°. Nouvelles	82 ¾
D°. réduites à 3 p°	82 ⅞
D°. conſolidée à 3 p°	84 ¼
De la Com. des In. à 3 p°	80 ⅝
D°. de 1751 à 3 p°	82 ¾
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	
D°. 1758 à 3 ½ p°	88 ¼ à ⅜
D°. 1762 à 4 p°	96 ⅜
Bill. de la C. des I. prime.	38 à 39 ß
De l'Ech. 1763 prime	
De la Marine payable en Novembre, eſcompte.	7 ß
Annuités à long termes	25 ⅝ à ¾
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p°	94 ¼
4 p° 1763	94 ¼ à ½

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Décembre 1764.	*Du Lundi 3.*	*Mardi 4.*	*Mercredi 5.*	*Jeudi 6.*
Actions des Indes.	ancienne 1015 ; 1re. a 1220 ; 2e. a	1200	1015 ; 1207 ½	1210
Emprunts de la Comp.		470		
Promeſſes de la Comp.	10			10
Actions des Fermes.	970	972 ½	955	910
3e Loterie Royale.				
Lots de la 3e Loterie.	6e. t. 10 ½. 5e. t. 7.	6e. t. 11.		
Duplicata de la 3e.		70		
Amortiſſement.		8 2000		
2 ß p # du Dixiéme.	8	7 ½		
Annuités.	442 1760	441		430
Coupons d'annuités.	88 90	88	87	86
Emprunt de 50 millions	11	11 ½	12	13
Colonies, 1759.				
Récépiſſé des Monnoies.				
Époques.				
Canada.	29 ½	29 ½		
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ○/○.	77			
3 p ○/○ ſur les Cuirs.				
3 p ○/○ ſur les Poſtes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ¼	56 ¼	56 ¼ à ⅜	56 ⅜
Londres.	30 ¾	30 ¾	30 ¾	30 ¾
Hambourg.	178 ½	178 ¼	178 ¼	178 ¼
Madrid.	15 4	15 3 6	15 3 6 à 4	15 4
Cadix.	15 3	15 3	15 3	15 3
Livourne.	95 ¼	95 ¼	95 ¼	95 ¼
Lyon, *Saints.*	⅛	au pair.	au pair.	au pair.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 # par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 1er Décembre.

SUITE *de la vente faite à Amsterdam le 5 Novembre & jours suivans.*

TOILES DE COTON A LA PIÉCE.

BEthilles de Nagapatnam larges, 2 ¼ cob. 8 florins ¾ à 8 florins ½; — *idem* sorte claire, indienne nagapatnam larges, 2 ¼ cob. 11 f ¼ à ⅜; — bethilles très-fines nagapatnam larges, 3 cob. 29 f; — bethilles fines, étroites, nagapatnam larges, 1 ½ cob. 10 f; — bethilles communes larges, nagapatnam larges, 3 cob. 18 f ⅝; — *idem idem*, étroites, *idem* larges, 1 ½ cob. 6 f ¼ à ⅜; — bethilles superfines paliacatte larges, 2 cob. 52 f; — bethilles madrapaxe *idem*, larges, 3 cob. 22 f; — morées fines paliacatte de 18 sur 2 ⅝ cob. 14 f; — *idem* larges, 2 ¼ cob. 13 f ½; — *idem* sorte moyenne nagapatnam larges, 2 ⅝ cob. 10 f; — *idem* portonovo, 36 sur 2 ⅝ cob. 21 f. ⅞; — morées rouges, 10 f ¾ à ⅞; — sitaras de Bengale fines, 16 f ⅛; *idem* ordinaires, 10 f ⅞; — tukkeries de patna, de 25 sur 2 ¼ cob. 14 f ¼; — *id.* 37 à 38 sur 2 ¼ cob. 2e. *sorte*, 22 f; — *id.* 3e. *sorte*, 22 f ½; — dheriabadys de 32 sur 2 ¼ cob. seconde *sorte* 15 f ⅜; — *idem* larges, 2 cob. 2e. *sorte*, 13 f ½ à 11 f ⅞; — *idem idem*, 3e. *sorte*, 11 f ⅞ à 12 f ⅛; — amerties de patna, de 28 sur 1 ¾ cob. 12 f; — lachorias de patna, de 32 sur 2 cob. 12 f ⅛ à 12 f; — pautcas ou dongris, 2e. *sorte*, 9 f ⅛; — *idem* 3e. *sorte*, 9 f; — baftas fines de jugdea, de 24 sur 2 cob. premiere *sorte*, 16 f ⅝; — *idem idem*, 2e. *sorte*, 15 f ⅝; — *idem idem* 3e. *sorte*, 14 f ¾ à 15 f; — *idem* ordinaires, 2e. *sorte*, 13 à 13 f. ⅛; — *idem idem*, 3e. *sorte*, 12 f ⅝ à ½; — *idem* de patna de 36 à 37 sur 2 ¼ cob. 2e. *sorte*, 21 f ¼ à 21 f; — *idem idem* 3e. *sorte*, 19 f ¼ à ⅜; — *idem* larges, 2 cob. 3e. *sorte*, 17 f ½; — *idem* larges 1 ¾ cob. 2e. *sorte*, 16 f ¼ à ⅛; — *idem idem*, 3e. *sorte*, 14 f ⅜ à 15 f ¾; — *idem* larges, 1 ⅝ cob. 2e. *sorte*, 14 f ⅜; — *idem idem*, 3e. *sorte*, 13 f. ⅝ à ½; — *idem* larges 1 ½ cob. 2e. *sorte*, 14 f ⅛; — *idem idem*, 3e. *sorte*, 14 f ⅛ à 14 f; — *idem* fines de hilsa larges, 1 ½ cob. premiere *sorte*, 15 f ¼; — *idem idem* 2e. *sorte*, 14 f ¾; — *idem idem*, 3e. *sorte*, 14 f ⅝; — baftas ordinaires de nagapatnam, 3e. *sorte*, 9 f ¾; — *idem* de surate larges, 1 ⅜ cob, 4 f ¾; — baftas bruns bleues sadrasspatnam, 16 f; — *idem* nagapatnam, 13 f ⅞; — *idem* pâles bleues de surate, 10 f ⅞; cattes caatjes fines ponecael, 14 f ⅜ à ¾; — hane caatjes manapaar, 27 f ¾ à 28 f ⅛; — calamanganys manapaar, premiere *sorte*, 12 f ⅛ à ⅝; — *idem idem*, 2e. *sorte*, 11 f ⅜ à ⅝; — *idem* rouges, 11 f ⅞; — beroupaats blanches de surate, 10 f ⅞; — *idem* bleues, 11 f; — sinsacca de 30 sur 2 cob. 40 f ¼; — copées, 12 f ½; — photas fines, de 30 sur 2 ¼ cob. 14 f ⅞; — *idem* de 24 sur 2 ¼ cob. 11 f. ⅞; — mouchoirs kismis ordinaires de 10 à la piéce, 11 f ⅜ à 10 f ½; — doty ponebegesjes, 19 f ¼ à 20 f ¼; — doty doregesjes, 17 f ¼; — romals fines de Bengale, de 15 à la piéce, sur ⅝ cob. 11 f ⅛; *idem*, assortis en brun, sur ⅝ cob. 8 f. ¾ à 9 f ¼; — *idem* à carreaux rouges, 8 f ¾ à 9 f ¼; — romals ordinaires assortis *idem*, 7 f ⅜ à ¾; — *idem* assortis en brun, 7 f ½ à ⅞; — *idem*, sorte de France, 6 f ⅛; — *idem* carreaux bleus & blancs, 7 f ⅝; —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

mouchoirs ſeſterganty de 8 à la piéce, 11 f $\frac{1}{8}$ à 11 f $\frac{7}{8}$; — *idem idem* paliac, de 16 à la piéce, ſur $\frac{4}{4}$ cob. 16 f $\frac{1}{4}$; — *idem* jagernap, de 16 à la piéce ſur $\frac{4}{4}$ cob. 16 f; mouchoirs d'eſta, de 8 à la piece, ſur 1 $\frac{1}{8}$ cob. 12 f. $\frac{1}{8}$; — *idem idem* de 16 à la piéce, ſur $\frac{4}{4}$ cob. 16 f $\frac{3}{8}$; — mouchoirs à carreaux rouges ſorte de paliacatte, aſſortis à divers carreaux, de 8 à la piéce, ſur $\frac{5}{4}$ cob. 14 f $\frac{1}{2}$; — *idem idem* de 8 à la piéce ſur 1 $\frac{1}{8}$ cob. 11 f $\frac{3}{4}$; — *idem idem* de 16 à la piéce, ſur $\frac{4}{4}$ cob. 15 f $\frac{1}{4}$; — *idem* ſans aſſortiment, de 16 à la piéce ſur $\frac{4}{4}$ cob. 16 f $\frac{1}{4}$; — *idem idem* de 8 à la piéce, ſur 1 $\frac{1}{8}$ cob. 10 f $\frac{5}{8}$; — mouchoirs fins de palicatte, de 10 à la piéce, ſur $\frac{5}{4}$ cob. 41 f; — bethilles allegias à grands carreaux, 14 f $\frac{3}{4}$; — *idem* à petits carreaux, 17 f; — bethilles ſeſtergant, *idem* 27 f $\frac{1}{2}$; — *idem* en demi-pièces, 13 f $\frac{5}{8}$; — bethilles calevvaphoe, ſorte ordinaire, 16 f $\frac{7}{8}$; — *idem* ſans fil bleu, 18 f $\frac{1}{4}$; — chelaſſe de paliacatte, 22 f; — gingams de paliacatte à carreaux, 37 f $\frac{1}{2}$; — chits de ſurate, 13 f; *idem*, ſorte amadabad, 15 f; — chits chiaboutrias larges, 8 f $\frac{1}{4}$; — *idem* étroits, 4 f; — niquaneas larges, 11 f $\frac{1}{2}$ à 12 f $\frac{1}{8}$; rapſelas ou berms larges, 12 f $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$; — *id.* étroits, 5 f $\frac{1}{8}$; — broulus lamby de ſurate, 14 f; — brawls chiadderboraal, 59 ß à 59 ß $\frac{1}{2}$; — corattes, 57 ß $\frac{1}{2}$ à 59 ß $\frac{1}{2}$; — chelaſſes de ſural, ſorte *idem* de 12 f $\frac{1}{4}$ à 14 f $\frac{1}{4}$; — *idem* nouvelles montres, 21 f $\frac{1}{2}$ à 11 f; — *idem*, rouges & blanches, 7 f à 6 f $\frac{3}{4}$; — chelaſſes poplia, 15 f $\frac{3}{4}$; — bajota de ſurate rouges, 14 f; — *idem* bleues, 15 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{7}{8}$; — nagenapaat de ſurate, 11 f $\frac{7}{8}$; — gerras de Bengale, de 36 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. 3e. *ſorte*, 11 f $\frac{1}{8}$ à 11 f $\frac{1}{2}$; — *idem* de hougly, 2e. *ſorte*, 11 f $\frac{1}{4}$; — *idem idem* 3e. *ſorte*, 11 f $\frac{1}{8}$ à 11 f $\frac{3}{8}$; — ſalempouris de Bengale de Patna, 2e. *ſorte*, 13 f $\frac{1}{2}$; — *idem* de coſſemab 2e. *ſorte*, 11 f $\frac{3}{4}$; *idem idem* 3e. *ſorte*, 11 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$; — *idem* de hougly, premiere *ſorte*, 13 f $\frac{5}{8}$; — *idem idem* 2e. *ſorte*, 11 f $\frac{5}{8}$ à 12 f; — *idem idem* 3e. *ſorte*, 11 f $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — ſalempouris fines de Palicol, premiere *ſorte*, 17 f $\frac{1}{4}$; — *idem idem* 2e. *ſorte*, 16 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* de Jagernapouram, premiere *ſorte*, 17 f $\frac{1}{8}$; — *idem idem* 2e. *ſorte*, 17 f à 17 f $\frac{1}{8}$; — *idem* de nagapatnam, 2e. *ſorte*, 16 f; — *idem* demi-fines de palicol, premiere *ſorte*, 16 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 15 f $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{4}$; — ſalempouris ordinaires de palicol; 3e. *ſorte*, 10 f $\frac{1}{2}$; — *idem* jagernapouram, 2e. *ſorte*, 10 f $\frac{1}{2}$; — *idem idem* 3e. *ſorte*, 10 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$; — *idem* de ſadraſpatnam, premiere *ſorte*, 13 f $\frac{1}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 12 f $\frac{7}{8}$; — *idem idem* 3e. *ſorte* 11 f $\frac{1}{2}$; — *id.* portonovo, 3e. *ſorte*, 10 f $\frac{1}{2}$; — ſalempouris écrues portonovo 2e. *ſorte*, 11 f $\frac{1}{2}$; — *idem* de nagapatnam, 2e. *ſorte*, 11 f $\frac{1}{4}$; — ſalempouris brunes & bleues de ſadraſpatnam, 16 f $\frac{1}{8}$; — *idem* de nagapatnam, 13 f $\frac{1}{8}$ à $\frac{7}{8}$; — ſalempouris fines rouges de madura, 13 f $\frac{1}{8}$; — ſalempouris blanches fines de ponecail, premiere *ſorte*, 13 f $\frac{1}{4}$ à 13 f $\frac{1}{2}$; — *idem* 2e. *ſorte*, 13 f; — ſalempouris ordinaires de madura, de ponecail, premiere *ſorte*, 8 f $\frac{1}{4}$ à 8 f $\frac{7}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 8 f. $\frac{3}{4}$; — *idem* de Manapaar, premiere *ſorte*, 9 f. $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$; — *idem idem* 2e. *ſorte*, 9 f à 9 f $\frac{1}{4}$; — guinées de Bengale de hougly, premiere *ſorte*, 26 f $\frac{7}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 24 f; — *idem idem*, 3e. *ſorte*, 23 f $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* coſſemb. 3e. *ſorte*, 23 f $\frac{7}{8}$; — guinées fines de Paliacol, premiere *ſorte*, 42 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 38 f $\frac{5}{8}$ à 39 f $\frac{1}{2}$; — *idem* de Jagernapouram, premiere *ſorte*, 43 f à 43 f $\frac{5}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 39 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$; — *idem* bimilipatnam, premiere *ſorte*, 40 f $\frac{3}{4}$ à 41 f; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 37 f à 38 f $\frac{1}{8}$; *idem* nagapatnam, 2e. *ſorte*, 34 f $\frac{1}{2}$; — *idem* vieille *ſorte*, de la Compagnie de Palicol, 2e. *ſorte*, 34 à 36 f; — *idem*, de Jagernapouram, 2e. *ſorte*, 33 à 34 f $\frac{1}{4}$; — *idem idem*, 3e. *ſorte*, 32 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$; — *idem* de Bilimipatnam, premiere *ſorte*, 33 à 34 f *idem idem*, 2e. *ſorte*, 31 f $\frac{3}{4}$ à 32 f $\frac{3}{8}$; — guinées ordinaires de Palicol, 2e. *ſorte*, 23 f; — *idem idem*, 3e. *ſorte*, 22 f $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$; *idem* Jagernapouram, 2e. *ſorte*, 22 f $\frac{7}{8}$; *idem idem*, 3e. *ſorte*, 22 f; — *idem* bimilipatnam, premiere *ſorte*, 24 f $\frac{3}{4}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 22 f $\frac{1}{4}$ à 22 f $\frac{3}{4}$; — *idem idem* 3e. *ſorte*, 22 f $\frac{1}{8}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* ſadraſpatnam, premiere *ſorte*, 28 f. $\frac{3}{4}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 25 f $\frac{7}{8}$ à 26 f $\frac{1}{8}$; — *idem idem*, 3e. *ſorte*, 25 f $\frac{1}{2}$; — *idem* nagapatnam, 2e. *ſorte*, 23 f $\frac{3}{4}$; — *idem idem*, 3e. *ſorte*, 22 f $\frac{5}{8}$ à 23 f $\frac{1}{2}$; — guinées écrues Jagernapouram, 2e. *ſorte*, 27 f $\frac{3}{4}$; — *id.* ſadraſpatnam, 2e. *ſorte*, 28 f $\frac{7}{8}$ à 29 f; — *idem idem*, 3e. *ſorte*, 28 f $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* nagapatnam, 2e. *ſorte*, 27 f $\frac{1}{4}$ à 27 f $\frac{1}{2}$; guinées de Madura & de Tutucurin, pre-

miere *ſorte*, 18 f $\frac{5}{8}$ à 20 f $\frac{1}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 19 f $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* de Ponecail, premiere *ſorte*, 20 f $\frac{7}{8}$ à 21 f; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 20 f $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* de Manapaar, premiere *ſorte*, 21 f $\frac{3}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 20 f $\frac{5}{8}$ à $\frac{7}{8}$; — guinées brunes bleues de Sadraſpatnam, 2e. *ſorte*, 38 f $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$; *idem* de nagapatnam, 2e. *ſorte*, 36 f; — *idem* pâles bleues de Sadraſpatnam, 2e. *ſorte*, 33 f $\frac{3}{4}$ à 34 f $\frac{1}{4}$; — doſootjes blanches de 30 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. 12 f $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$; — *idem* écrues, 10 f $\frac{3}{4}$; — romals ſigtermans, de 10 à la piéce, 9 f $\frac{1}{2}$ à 10 f $\frac{7}{8}$; — ſoesjes étroites, 32 à 36 f $\frac{1}{2}$; — *idem* larges, 31 à 33 f $\frac{1}{2}$.

DU CAP FRANÇOIS *le 9 Sept.* 1764.

Prix des denrées de la Colonie.

Le ſucre terré, 56 à 65 ℔ le *cent*; — le commun, 48 à 56 ℔; — le brut, 30 à 33 ℔; — le coton, 190 ℔; — le beau ſucre a valu 66 ℔, mais il a un peu diminué.

Indigo, 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ 10 ß la ℔; — caffé, 16 à 16 ß 6 ₰.

Nota. Tout eſt brûlé dans la plaine par les grandes ſéchereſſes. Les vivres commencent déja à manquer.

ARRIVÉE *de Navires au Cap.*

Le *Quaker*, de Nantes, Capitaine le *Pape*, parti le 4 Juillet, arrivé le 8 Août, le *Delaverdy*, de Nantes, Capitaine *Fourneau*, parti le 4 Juillet, arrivé le 4 Août; le *Régime*, de Bayonne, Capitaine la *Courtaudiere*, parti le 16 Juin, arrivé le 11 Août; — le St. *Antoine des Ames*, de Bordeaux, Capitaine *Rouſſannes*, parti le 16 Juin, arrivé le 12 Août; — le *Télémaque*, de Nantes, Capitaine *Chapeau*, venant de la côte d'Or, avec 334 Noirs, arrivé le 14 Août; l'*Union*, de Bordeaux, Capitaine d'*Elbreil*, partie le 8 Juillet, arrivée le 16 Août; — la *Minerve*, de la Rochelle, Capitaine *Perreſt*, partie le 8 Juillet, arrivée le 19 Août; — le Duc de *Choiſeul*, de Marſeille, Capitaine *Eydin*, venant de Cayenne, arrivé le 21 Août.

PASSAGE DU SUND.

Le 8 Novembre 1764, le Navire du Capitaine *Martin Blank*, de Koniſberg, allant de Bourgneuf à Koniſberg, chargé de ſel; — le 9, le Navire du Capitaine *Hendrick Wiſchuſen*, de Koniſberg, allant de Seudres à Koniſberg, chargé de ſel.

DE MARSEILLE *le* 18 *Novembre* 1764.

RAPPORTS *des différens Capitaines de Navires arrivés dans ce Port.*

☞ Le Capitaine *Carſten Hanſen*, Danois, commandant le Navire les *Trois Freres*, parti de Peteſbourg le 10 Août, dit qu'il eſt entré dans le Détroit le 14 Octobre, où il a vu 2 Vaiſſeaux de guerre & 2 Chebecs Eſpagnols en croiſiere.

☞ Le Capitaine *Claude Lunel*, de Marſeille, commandant le Brigantin le *Victorieux*, parti de St. Pierre de la Martinique le 8 Août, chargé de ſucre & de caffé, où il a laiſſé les Capitaines *Pech*, *Fougeiret*, *Blanc* & *Cylin*, dit que le 6 Octobre étant à 80 lieues E. O. du Cap St. Vincent, il a rencontré un gros Chebec qui a arboré pavillon blanc. Il a abordé le 21 à Carthagene, & en a mis ſous voile le 24 avec le Capitaine *Martineux*, venant de Cadix, qu'il a quitté le 27 ſur le Cap Martin. Il y a laiſſé le Capitaine Ventre & le Vaiſſeau le *Prince de Lambale* naufragé. Il ajoute que le 8 Novembre étant ſur le Cap St. Sébaſtien, il a vu une Frégate du Roi faiſant route à L. E. N. E.

☞ Le Capitaine *Pierre Balthaſar Dejean*, d'Agde, commandant la Tartane la *Victoire*, parti de Smyrne le 22 Septembre, dit qu'il a touché à Malte le 19 Octobre, d'où il eſt parti le même jour; il y a appris que la Barque du Roi l'*Hirondelle*, qui s'y trouvoit alors, avoit fait échouer ſur les côtes d'Alger une Galiote de Salé. Il ajoute que le 26 étant à 20 lieues de Naples N. E. S. O. il a rencontré 2 Frégates du Roi de Sardaigne.

☞ Le Capitaine *Louis Martinieng*, commandant le Brigantin la *Parfaite Marie*, parti de Cadix le 12 Octobre, rapporte que le 14 étant à la hauteur de Malaga, il a vu une Frégate Françoiſe allant mouiller au Cap Moulin, que le 16 étant vers le Cap de Gatte, il a vu 4 Chebecs Eſpagnols. Il a relâché le 20 à Carthagene, & en eſt parti le 24; il ajoute qu'il a appris le 5 à l'Iſle labraire, par un pêcheur, qu'il a péri ſur l'Iſle de Mayorque 5 bâtimens, ſans ſçavoir de quelle Nation ils étoient.

☞ Le Capitaine *Joſeph Thouraine*, de Martigues, commandant la Pinque la